



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

H.248.13

(03/2002)

SÉRIE H: SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET
MULTIMÉDIAS

Infrastructure des services audiovisuels – Procédures de
communication

**Protocole de commande de passerelle:
paquetage de fin d'alerte de qualité**

Recommandation UIT-T H.248.13

RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE H
SYSTÈMES AUDIOVISUELS ET MULTIMÉDIAS

| | |
|---|--------------------|
| CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES VISIOPHONIQUES | H.100–H.199 |
| INFRASTRUCTURE DES SERVICES AUDIOVISUELS | |
| Généralités | H.200–H.219 |
| Multiplexage et synchronisation en transmission | H.220–H.229 |
| Aspects système | H.230–H.239 |
| Procédures de communication | H.240–H.259 |
| Codage des images vidéo animées | H.260–H.279 |
| Aspects liés aux systèmes | H.280–H.299 |
| SYSTÈMES ET ÉQUIPEMENTS TERMINAUX POUR LES SERVICES AUDIOVISUELS | H.300–H.399 |
| SERVICES COMPLÉMENTAIRES EN MULTIMÉDIA | H.450–H.499 |
| PROCÉDURES DE MOBILITÉ ET DE COLLABORATION | |
| Aperçu général de la mobilité et de la collaboration, définitions, protocoles et procédures | H.500–H.509 |
| Mobilité pour les systèmes et services multimédias de la série H | H.510–H.519 |
| Applications et services de collaboration multimédia mobile | H.520–H.529 |
| Sécurité pour les systèmes et services multimédias mobiles | H.530–H.539 |
| Sécurité pour les applications et services de collaboration multimédia mobile | H.540–H.549 |
| Procédures d'interfonctionnement de la mobilité | H.550–H.559 |
| Procédures d'interfonctionnement de collaboration multimédia mobile | H.560–H.569 |

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

Recommandation UIT-T H.248.13

Protocole de commande de passerelle: paquetage de fin d'alerte de qualité

Résumé

La présente Recommandation définit un événement utilisé par une passerelle média pour signaler au contrôleur de passerelle média la fin d'une alerte de qualité sur un support.

NOTE – La présente Recommandation a été renumérotée. Il s'agit de l'ancienne Rec. UIT-T H.248, Annexe M5.

Source

La Recommandation H.248.13 de l'UIT-T, élaborée par la Commission d'études 16 (2001-2004) de l'UIT-T, a été approuvée le 29 mars 2002 selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

L'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'étude à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution 1 de l'AMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

NOTE

Dans la présente Recommandation, l'expression "Administration" est utilisée pour désigner de façon abrégée aussi bien une administration de télécommunications qu'une exploitation reconnue.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 2002

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, par quelque procédé que ce soit, sans l'accord écrit préalable de l'UIT.

TABLE DES MATIÈRES

| | Page |
|-------|--|
| 1 | Domaine d'application 1 |
| 2 | Références normatives 1 |
| 3 | Définitions 1 |
| 4 | Abréviations 1 |
| 5 | Paquetage de fin d'alerte de qualité 1 |
| 5.1 | Propriétés 1 |
| 5.2 | Evénements 2 |
| 5.2.1 | Nom d'événement: fin d'alerte de qualité 2 |
| 5.3 | Signaux 2 |
| 5.4 | Statistiques 2 |
| 5.5 | Procédures 2 |

Recommandation UIT-T H.248.13

Protocole de commande de passerelle: paquetage de fin d'alerte de qualité

1 Domaine d'application

La présente Recommandation définit un événement utilisé par une passerelle média MG pour signaler au contrôleur de passerelle média MGC la fin d'une alerte de qualité sur un support. Le paquetage défini ici constitue une extension d'un paquetage précédemment défini. Il contient un événement qui signale la fin d'une alerte de qualité sur un support déterminé.

2 Références normatives

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants qui, de ce fait, en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée.

- Recommandation UIT-T H.248.1 (2002), *Protocole de commande de passerelle*.

3 Définitions

Voir Rec. UIT-T H.248.1.

4 Abréviations

La présente Recommandation utilise les abréviations suivantes:

MG passerelle média (*media gateway*)

MGC contrôleur de passerelle média (*media gateway controller*)

5 Paquetage de fin d'alerte de qualité

Identificateur de paquetage: qac, 0x0037

Description: ce paquetage définit l'événement Fin d'alerte de qualité, qui est complémentaire à l'événement Alerte de qualité existant défini dans le paquetage de réseau (E.11/H.248.1)

Version: 1

Extension: nt (0x000b) version1

5.1 Propriétés

Aucune.

5.2 Événements

5.2.1 Nom d'événement: fin d'alerte de qualité

Identification d'événement: qualertcease, 0x0004

Description:

la terminaison génère cet événement lorsqu'elle détecte la fin d'une alerte de perte de qualité et un retour de la connexion de réseau à une qualité acceptable.

Paramètres de descripteur d'événements (EventsDescriptor):

Seuil

Identificateur de paramètre: th (0x0001) [facultatif]

Description:

ce paramètre définit le niveau de seuil d'alerte auquel la passerelle média estime que la qualité du flux est d'un niveau acceptable.

Type: entier

Valeurs possibles:

seuil relatif au pourcentage de perte de qualité mesurée, calculé sur la base d'une méthode configurée qui peut prendre en compte, par exemple, la perte de paquets, la gigue et le temps de propagation.

Paramètres de descripteur d'événements observés (ObservedEventsDescriptor):

Aucun.

5.3 Signaux

Aucun.

5.4 Statistiques

Aucune.

5.5 Procédures

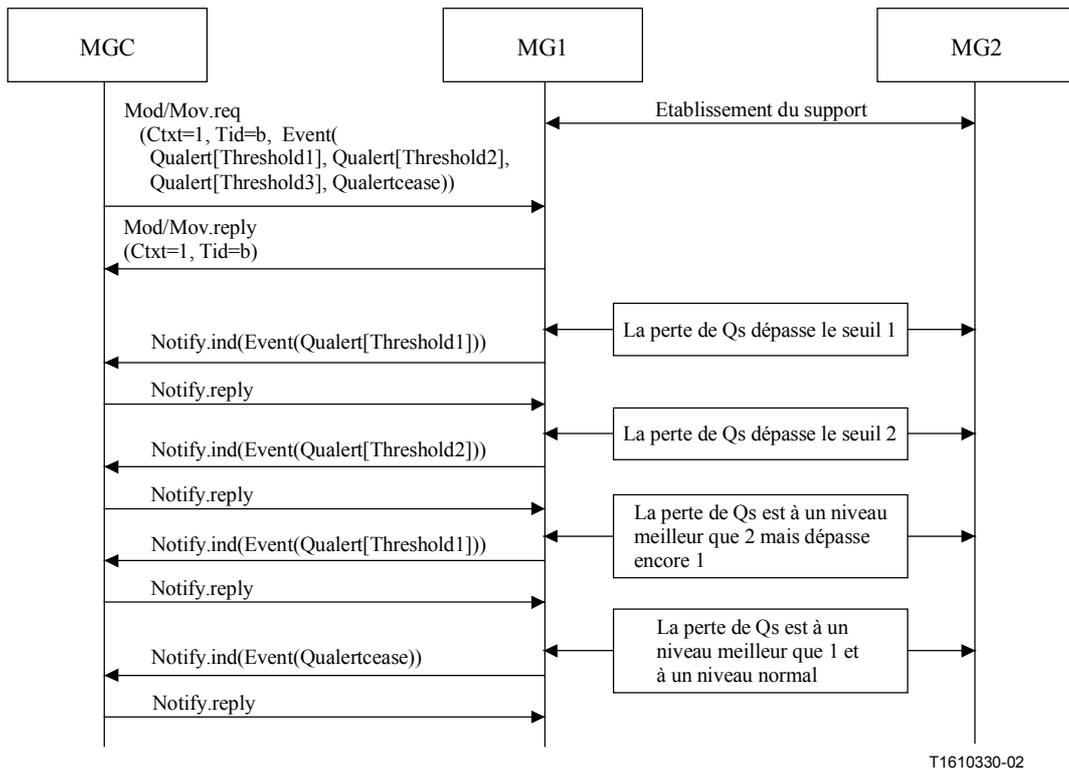
Le paquetage de fin d'alerte de qualité est fondé sur l'événement Alerte de qualité existant spécifié dans le paquetage de réseau. L'événement additionnel défini dans ce paquetage offre un mécanisme permettant de signaler la fin d'un état spécifique du réseau.

Le contrôleur de passerelle média envoie cet événement à la terminaison du support qui souhaite surveiller la qualité.

La passerelle média envoie cet événement:

- lorsqu'elle a précédemment notifié l'événement Alerte de qualité d'un paquetage de réseau au contrôleur de passerelle média;
- lorsque la qualité du support est revenue à un niveau acceptable ou inférieur au niveau de seuil s'il est défini par l'événement de fin d'alerte de qualité et si aucune autre alerte de qualité n'est en cours.

La Figure 1 représente un exemple de procédure d'alerte de qualité. Les événements Alerte de qualité et Fin d'alerte de qualité peuvent également être contenus dans une primitive Add.req ou avant l'établissement du support.



T1610330-02

Figure 1/H.248.13 – Procédures de fin d'alerte de qualité

SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

| | |
|----------------|---|
| Série A | Organisation du travail de l'UIT-T |
| Série B | Moyens d'expression: définitions, symboles, classification |
| Série C | Statistiques générales des télécommunications |
| Série D | Principes généraux de tarification |
| Série E | Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains |
| Série F | Services de télécommunication non téléphoniques |
| Série G | Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques |
| Série H | Systèmes audiovisuels et multimédias |
| Série I | Réseau numérique à intégration de services |
| Série J | Réseaux câblés et transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias |
| Série K | Protection contre les perturbations |
| Série L | Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures |
| Série M | RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, circuits téléphoniques, télégraphie, télécopie et circuits loués internationaux |
| Série N | Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle |
| Série O | Spécifications des appareils de mesure |
| Série P | Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux |
| Série Q | Commutation et signalisation |
| Série R | Transmission télégraphique |
| Série S | Equipements terminaux de télégraphie |
| Série T | Terminaux des services télématiques |
| Série U | Commutation télégraphique |
| Série V | Communications de données sur le réseau téléphonique |
| Série X | Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts |
| Série Y | Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet |
| Série Z | Langages et aspects généraux logiciels des systèmes de télécommunication |